

→ « Malgré de belles réussites » ... le SNPES-PJJ/FSU exige la fermeture définitive du CEF 21

Dijon, le 2 août 2022

Le 22 juillet dernier, le directeur régional et le directeur territorial annonçaient la suspension de l'activité au CEF 21 et la réorientation immédiate de tous les jeunes confiés. Pour l'administration, « la situation RH complexifiée ne permettait pas de garantir la continuité du fonctionnement dans des conditions de sécurité suffisantes pour les jeunes et les professionnels » et ce « malgré de belles réussites cette année ». Visiblement, la volonté de nos directions de maintenir cet établissement ouvert par tous les moyens semble les empêcher de voir l'ampleur des dysfonctionnements, pourtant dénoncés à de nombreuses reprises. Si nous partageons l'analyse sur la situation RH du CEF, d'autres éléments sont aujourd'hui tus par notre administration. En effet, des faits d'une immense gravité se seraient produits ces derniers mois, faits dénoncés par au moins un jeune auparavant confié. Des enquêtes devraient être diligentées.

Créé en 2006 le centre fermé pose depuis sa création un problème structurel, identifié par les différents partenaires et confirmé par l'évaluation externe. Et pourtant, l'accueil des mineurs en grande difficulté a perduré, coûte que coûte, dans une structure inopérante et inadaptée qui met en danger ses mineurs et qui a poussé les agents à des comportements non-éducatif.

Le CEF de Châtillon-sur-Seine est régulièrement dans une spirale négative qui ne permet pas d'entrevoir une sortie de crise par le haut, c'est à l'image d'un barrage hors service qu'on voudrait colmater alors qu'il faudrait s'arrêter pour réaliser un nouvel ouvrage.

Les rafistolages et bricolages incessants n'ont fait qu'accentuer les dysfonctionnements au détriment d'une prise en charge de qualité des mineurs. L'hypocrisie du système avec un discours politique de fermeté, de contrôle, de réponses sécuritaires n'est en réalité qu'un discours de façade où à l'intérieur des murs, des mineurs sont pris en charge par des professionnels mis en difficultés par leur manque de formation et empêchant toute réflexion sur la prise en charge globale des mineurs.

Lors du CTT du 30/06/2021 le directeur territorial avait déjà fait le constat qu'il n'était pas en état de garantir le fonctionnement du CEF et la sécurité de la prise en charge avec 11 mineurs dans les murs. Les admissions ont été suspendues jusqu'en septembre 2021.

SNPES - PJJ / FSU

Région Grand Centre

STEMOI - 25/27 rue de Mulhouse - 21000 DIJON

srcentre.bourgogne.snpespjjfsu@gmail.com



En 18 ans l'administration n'a trouvé aucune solution pour garantir le droit fondamental à la protection des jeunes et des personnels. Le plan d'action illusoire proposé par la DT n'a été qu'un rafistolage de plus.

En septembre les accueils ont été relancés avec une équipe incomplète et renouvelée en grande partie sans qu'aucune information sur le « nouveau » projet de fonctionnement n'ait été communiquée, ni aux équipes, ni aux organisations syndicales alors que le DT s'était engagé à la transparence.

À l'audience du 4/02/2022 sollicitée par notre organisation syndicale afin d'avoir des éléments sur cette reprise, la DT s'est attachée à nous faire une présentation presque idyllique du nouveau projet. Or nous apprenions la démission de 4 personnels. La stabilité n'aura duré que 3 mois. Le DT nous informe au cours de cette audience que le CEF a été retenu pour un contrôle national sur la laïcité et la neutralité. Le SNPES a interpellé le DT sur la question de la neutralité alors que les jeunes ont été utilisés pour faire la promotion du CJPM par le biais de la création d'un rap, présenté le jour de la conférence de mise en place de cette mesure par le tribunal de Dijon le 1/10/2021.

En résumé, alors que notre organisation syndicale n'a eu de cesse que de dénoncer les graves dysfonctionnements de cette structure et leurs conséquences sur les professionnels et les jeunes accueillis, notre administration l'utilise comme vitrine pour faire la promotion d'une réforme politique, par ailleurs largement contestée.

Moins d'un an après sa réouverture en grandes pompes et quelques mois après une visite qui a enchanté l'ancienne directrice de la pjj aujourd'hui secrétaire d'État à l'enfance, le CEF est de nouveau à l'arrêt. Les problématiques sont toujours les mêmes : manque de formation et souffrance des personnels, absence régulières, de cadres éducatifs, comportements inappropriés entre les adultes et les jeunes... Malgré les moyens pharaoniques dont disposent les centres fermés pour assurer leur fonctionnement, les situations de maltraitance et de danger n'ont en vérité jamais disparues à Châtillon-sur-Seine et sont dissimulées par les différents échelons administratifs .

Combien de temps cette mascarade va-t-elle encore durer ? Combien de jeunes mineurs et de personnels vont encore devoir subir les conséquences de cet affichage politique ? Le SNPES-PJJ/FSU exige la fermeture définitive de cet établissement.